



ASSOCIATION DES AMIS DES FORETS DE  
VERSAILLES ET DE FAUSSES REPOSES

144, avenue des Etats-Unis

78000 Versailles

06 12 11 07 18

[www.amidesforets.org](http://www.amidesforets.org)

Monsieur Jean-Jacques BROT

Préfet des Yvelines

Préfecture des Yvelines

1, avenue de l'Europe

78000 Versailles

Lettre recommandée avec AR

Versailles, le 3 octobre 2019

Objet : Demande de classement en forêt de protection de la forêt de Versailles

Monsieur le Préfet,

L'association des Amis des forêts de Versailles et de Fausses-Reposes a été créée au milieu des années 1970 par des citoyens et des élus du département des Yvelines soucieux de maintenir l'intégralité de la couronne boisée entourant Versailles, c'est-à-dire les forêts domaniales de Versailles et de Fausses-Reposes. Après avoir initié le classement en forêt de protection de la forêt de Fausses-Reposes qui a été formalisé en 2007, notre association estime venu le temps de formuler une demande identique pour la forêt de Versailles, eu égard aux évolutions et projets dans notre région d'Ile-de-France.

D'une superficie totale de 1035 hectares dont 993 occupés strictement par de la forêt, le massif forestier de Versailles mérite d'être protégé à plus d'un titre. Avec huit communes riveraines (Versailles, Buc, Les Loges-en-Josas, Jouy-en-Josas, Vélizy, Viroflay, Saint-Cyr-l'Ecole et Guyancourt) et le développement de grands projets d'urbanisation et de liaison, la pression foncière sur cette forêt en menace l'intégrité. Déjà fortement morcelée par les autoroutes, les échangeurs routiers et le réseau ferroviaire, cet écrin de verdure est pourtant d'une utilité publique indispensable qu'il nous faut préserver durablement pour les générations futures.

Continuer d'accueillir un important public périurbain dans une forêt « naturelle » et aménagée, maintenir l'étonnante richesse floristique et faunistique de cette entité forestière, conserver des paysages remarquables s'inscrivant dans un espace urbain avec de nombreux sites classés et préserver le cadre forestier à l'origine de Versailles et de son Château, les arguments conjugués plaidant en faveur d'un statut de protection pour la forêt de Versailles nous semblent suffisamment nombreux pour justifier un tel classement.

En espérant que notre demande retiendra votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à notre très haute considération.

Pierre Desnos

*Président*